

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 03 JUIN 2021
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2021 – 14

PRÉFECTURE DU NORD

07 JUIN 2021

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Avis sur les Périmètres des Bassins de Mobilités des Hauts-de-France

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck DHERSIN, le 03 Juin 2021,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités,

Vu la Loi d'Orientation des Mobilités promulguée le 24 décembre 2019

CONSIDERANT

La LOM prévoit la création de bassins de mobilité. Il revient à la Région de définir la cartographie des bassins en concertation avec ses partenaires. C'est à l'échelle des bassins de mobilité que devront être élaborés des Contrats Opérationnels de Mobilité associant la Région, les AOM, les Syndicats Mixtes SRU, les EPCI prenant la compétence mobilité ou encore les Départements.

Le Conseil Régional a organisé une concertation au travers de 5 webinaires en avril 2021. Il arrêtera à l'automne le nombre de bassins et leur périmètre. A l'instar des AOM ou des Départements, Hauts-de-France Mobilités en sa qualité de Syndicat Mixte SRU est tenu de rendre un avis au Conseil Régional.

Hauts-de-France Mobilités sera aussi signataire des Contrats Opérationnels de Mobilité. Ceux-ci devront définir les modalités de l'action commune des AOM et les modalités de coordination en ce qui concerne les différents services de mobilité, les infrastructures.... Autant que possible les futurs bassins doivent correspondre à la réalité des flux de déplacement constatés. Pour les EPCI qui s'approprient à exercer la compétence mobilité, les bassins seront aussi l'occasion de mutualiser un certain nombre de services en optimisant leur coût.

DECIDE

D'adresser à la Région, l'avis de HDFM arrêté en annexe de la présente délibération. Il est précisé que les périmètres proposés tiennent compte de l'avis de nos membres, certaines AOM ou EPCI peuvent se retrouver dans deux bassins.

Le Président,

Franck DHERSIN

Bassin de mobilité « Littoral »

Communauté Urbaine de Dunkerque, Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de l'Agglomération du Calais, Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer, Communauté de Communes des Hauts de Flandres, Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, Communauté de Communes du Pays de Lumbres, Communauté de Communes du Pays d'Opale, Communauté de Communes de la Terre des 2 caps, Communauté de Communes de Desvres-Samer, Communauté de Communes des 7 vallées, Communauté de Communes Ternois Com, Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois

Bassin de mobilité « Aire urbaine centrale »

Métropole Européenne de Lille, SMT Artois-Gohelle, Communauté Urbaine de Dunkerque, SMT du Douaisis, Communauté urbaine d'Arras, Communauté d'Agglomération de Cambrai, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Communauté de Communes Ternois Com, Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, Communauté de Communes du Sud Artois, Communauté de Communes Osartis Marquion, Communauté de Communes Pévèle Carembault, Communauté de Communes de la Flandre Intérieure, Communauté de Communes des Hauts de Flandres, Communauté de Communes Flandres Lys, Communauté de Communes du Pays de Lumbres,

Bassin de mobilité « Hainaut-Sambre-Avesnois »

Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation urbaine du Valenciennois, Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre, Communauté d'Agglomération de Cambrai, Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois, Communauté de Communes du Sud Avesnois, Communauté de Communes du Pays de Mormal, Communauté de Communes du Pays Solesmois, Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Bassin de Mobilité « Somme »

Périmètre du Département de la Somme, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin, Communauté de Communes du Pays du Vermandois

Bassin de Mobilité « Oise et attraction francilienne »

Périmètre du Département de l'Oise, Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, Syndicat Mixte des Transports Urbains du Soissonais, Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne, Communauté de Communes de Retz en Valois, Communauté de Communes du Canton D'Oulchy le Château, Communauté de Communes du Val de l'Aisne

Bassin de Mobilité « Aisne »

Périmètre du Département de l'Aisne

